

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 septembre 2016

---

ÉGALITÉ RÉELLE OUTRE-MER - (N° 4000)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL300

présenté par

M. Lurel

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 15, insérer l'article suivant:**

« Titre XIII

« Dispositions relatives à la statistique et à la collecte de données »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

On ne peut résorber les inégalités qu'après les avoir correctement identifiées. Les déficiences de l'appareil statistique outre-mer ne le permettent pour l'heure pas.